



N° 57

Le 20 mars 1992

M^{me} LANDRY SOULIGNE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

L'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international et ministre responsable de la Francophonie, a profité aujourd'hui de la Journée internationale de la Francophonie pour souligner cette date anniversaire à la Chambre des Communes.

«Pour plus de 430 millions d'hommes et de femmes qui vivent dans plus de 45 pays, le 20 mars est devenu une date référence», a déclaré la Ministre.

Le 20 mars a été retenu par les instances officielles de la Francophonie pour commémorer la date de création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), en 1971. Bien que jeune encore, la Francophonie a déjà démontré sa vitalité et sa volonté de promouvoir l'épanouissement d'une communauté francophone internationale par le dialogue et la coopération dans tous les domaines d'intérêt communs pour ses membres.

Consacrée avec l'apparition des Sommets, la Francophonie s'est d'abord définie par son espace culturel mondial. Aujourd'hui, elle englobe aussi tous les champs de coopération technologique et scientifique entre les communautés de langue française, tant celles du Nord que celles du Sud. Depuis le dernier Sommet de Chaillot, à l'initiative du premier ministre Brian Mulroney, la Francophonie a élargi ses préoccupations à la dimension des droits de la personne et de la démocratisation.

Au cours de sa présentation, M^{me} Landry a rappelé aux députés que le Canada est jusqu'à aujourd'hui le seul État qui appartienne à la fois aux grandes institutions internationales que sont le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation des États américains et les Nations Unies. Ce rayonnement unique, a précisé la Ministre, doit être souligné, voire même célébré, puisque c'est grâce justement